



HAL
open science

Licence Biologie et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie et environnement. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02037426

HAL Id: hceres-02037426

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037426>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Biologie et environnement

- Université Toulouse III – Paul Sabatier - UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Licences en sciences et ingénierie

Établissement déposant : Université Toulouse III – Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Biologie et Environnement* (BiEn), portée par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, se situe dans le champ de formation *Sciences et ingénierie*. Dispensée à la faculté des sciences et ingénierie, cette formation débute par une première année (L1 *Sciences de la nature*, SN) qui est commune avec trois autres mentions de licence : *Biochimie*, *Biologie et Terre et environnement*. Par la suite, la licence *BiEn* se divise progressivement en 4 parcours :

- d'une part, le parcours *Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes* (BOPE) et le parcours *Ingénierie de l'environnement* (IPE), qui mènent soit à une poursuite d'études en master dans le domaine de l'écologie soit à une intégration dans le monde professionnel dans le domaine de la gestion d'écosystèmes naturels (IPE);

- et, d'autre part, les parcours liés aux métiers de l'enseignement : le parcours de *Préparation au concours enseignant sciences de la vie et de la terre* (PCSVT) et le parcours *Pluridisciplinaire orientation professorat des écoles* (PPE). Leur objectif est une poursuite d'études en master, afin de finaliser la préparation au concours.

Par souci de mise en conformité avec le décret d'août 2011, les trois mentions de licence (*Biologie*, *Biochimie*, et *Biologie et environnement*) sont regroupées à partir de septembre 2014 sous une même mention *Sciences de la vie*.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont, d'une part, de donner aux étudiants une formation dans le domaine de l'écologie (fondamentale et appliquée) leur permettant un accès aux masters de la spécialité, et, d'autre part, d'apporter des connaissances générales en biologie et géologie pour les filières menant aux métiers de l'enseignement. La spécialisation est progressive au cours des trois années et aboutit à quatre parcours différents. Le regroupement des mentions devrait apporter une meilleure lisibilité sur les spécialités notamment pour la filière PPE qui apparaîtra dans un contexte plus général.

La licence *BiEn* est portée par le département biologie et géosciences. La majeure partie des enseignants-chercheurs spécialisés en écologie fait partie de laboratoires de recherche reconnus (UMR CNRS). Par ailleurs, le site Toulousain héberge un pôle de compétitivité agricole et agroindustriel (AgriMip Innovation) et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Toulouse Agri-Campus. Les parcours menant vers les filières de l'enseignement (PPE et PCSVT) bénéficient pour leur part de partenariats avec l'ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire) ainsi qu'avec l'ESPE et l'Université Toulouse II. Le contexte régional est donc favorable à l'existence de ses formations, il leur fournit de réelles perspectives de débouchés professionnels.

Les enseignants-chercheurs participant à cette formation sont nombreux et de disciplines et statuts variés (maîtres de conférences, professeurs des universités, professeurs certifiés et agrégés), pour répondre aux besoins dans les deux grands champs disciplinaires soit de la discipline écologie soit des métiers de l'enseignement. Des professionnels interviennent également cependant les disciplines qu'ils enseignent ne sont pas précisées dans le dossier. Le pilotage de la formation est assuré par deux responsables de mention. Ils sont assistés par des directeurs d'études qui sont définis par année et parcours de licence et des responsables d'unités d'enseignements (UE). Les équipes pédagogiques regroupent ces différents responsables, assistés d'un représentant du secrétariat pédagogique, d'un représentant du Service commun universitaire d'insertion et d'orientation (SCUIO), et des délégués étudiants. Elles se réunissent deux fois par semestre. Cette structuration, déjà bien avancée, devrait s'enrichir par la participation des professionnels au conseil de perfectionnement.

Du point de vue des effectifs, celui de L1 *SN* est assez conséquent : environ 1200 étudiants. Le taux de réussite enregistré de l'ordre de 51% se situe dans la moyenne nationale. Parmi les admis en L1, environ 250 s'orientent en deuxième année (L2) de la mention *BiEn* ce qui montre une bonne attractivité de la mention. Le parcours *PCESVT* accueille alors une vingtaine d'étudiants (chiffre peu important mais qui peut s'expliquer par un délaissement vis-à-vis des métiers de l'enseignement). Ce chiffre se maintient en troisième année (L3) du même parcours. Pour le parcours *PPE*, la L3 bénéficie d'une arrivée importante d'étudiants provenant d'autres filières (STAPS, littéraires, BTS, IUT, CPGE, ou d'autres universités françaises) pour plus de la moitié de la promotion de L3. Ces filières en lien avec l'enseignement montrent pourtant des taux de réussite élevés souvent supérieurs à 80 %. Pour les parcours *BOPE* et *IPE*, l'apport d'étudiants d'autres filières est « classique » pour *BOPE* mais plus important pour le parcours *IPE* jusqu'à un tiers de la promotion (origines à préciser). Les taux de réussite sont très corrects d'environ 70-75 %. Globalement, plus des deux tiers des diplômés de cette licence poursuivent en master (du domaine de l'écologie ou des métiers de l'enseignement). Bien que le parcours *IPE* ait un caractère professionnalisant, elle ne concerne que 20 % de l'effectif sur les deux années où figurent des données.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs appartenant à des laboratoires reconnus (UMR CNRS), permettant un bon adossement de la formation à la recherche académique.
Place de la professionnalisation	Plusieurs UE constituent des ouvertures sur le monde professionnel : accompagnement (L1), connaissance de l'entreprise, des institutions (<i>BOPE</i> et <i>IPE</i>), ou gestion de projets (<i>IPE</i>). Les thèmes des interventions des professionnels gagneraient à être précisés. La licence est également ouverte en formation continue.
Place des projets et stages	Un ou plusieurs stages sont obligatoires en L2 / L3 : pour <i>BOPE</i> et <i>IPE</i> , il s'agit d'un stage d'observation (laboratoire ou entreprise) ; pour <i>PCESVT</i> et <i>PPE</i> deux stages sont organisés (observation puis mise en situation). Le dossier ne fait pas apparaître d'information précise sur un enseignement par projet.
Place de l'international	La licence <i>BiEn</i> accueille une vingtaine d'étudiants étrangers par an. Pour la mobilité sortante, les données semblent du même ordre de grandeur (existence de partenariats avec 19 Universités européennes). Ce qui représente des flux non négligeables en licence <i>BiEn</i> .
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait essentiellement à partir de la L1 <i>SN</i> mais des passerelles existent depuis les autres mentions de licence ou d'autres diplômes qui permettent un accès en L2 ou L3. A l'inverse, une réorientation vers d'autres mentions de licence est aussi prévue. Cependant, les nombreux débouchés vers des licences professionnelles qui existent localement pourraient être mis plus en avant. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place notamment en L1 : contrôle continu intégral, enseignant référent, S2 Rebondir (ré-orientation). Plus tard, en L2/L3 <i>BOPE</i> , un soutien inter-session est organisé.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours/TD/TP et terrain avec une proportion des TP/terrain supérieure à 20 % (hormis la L1 où les évolutions des effectifs sont difficilement gérables). Une plate-forme numérique permet de mettre à disposition des étudiants des supports de cours et/ou des exercices en auto-évaluation.
Evaluation des étudiants	Le L1 est évalué sous la forme de contrôle continu. A partir du L2, le contrôle terminal devient majoritaire mais les formes d'évaluation sont diverses : écrits, compte-rendu TP/terrain, soutenances de stage, ...

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Une certification CLES est proposée aux étudiants pour l'acquisition de compétences en langues.</p> <p>Par-delà les évaluations disciplinaires, le portefeuille d'expériences et compétences a été mis en place par le SCUIO mais est en cours d'expérimentation.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante sur les diplômés de 2011 n'a pas encore fourni de résultats, ce qui pose un réel problème de réactivité vis-à-vis de l'interprétation qu'on peut en faire. Ainsi, les chiffres présentés dans le dossier sont la synthèse des retours des étudiants par les responsables de parcours. Les non-diplômés ne font l'objet d'aucune enquête.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est en cours de mise en place à l'échelle de la nouvelle mention <i>Sciences de la vie</i>. Toutefois, quelques opérations ont été menées récemment : évaluation par les étudiants en L1 en 2012/13, réunion des équipes pédagogiques quatre fois par an. Une auto-évaluation croisée a été réalisée avec l'Université de Lyon I en 2013.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une offre complète et cohérente comprenant les volets fondamental/appliqué de la discipline et les métiers de l'enseignement.
- Des bons taux de réussite avec des poursuites d'études dans des masters du domaine de l'écologie ou des métiers de l'enseignement.
- Une bonne attractivité de la formation : elle regroupe 50 % des admis en L1 Sciences de la Nature.
- L'organisation offrant une bonne progressivité de la formation.
- La forte implication des enseignants-chercheurs issus d'un pôle d'excellence scientifique reconnue.
- Une bonne mobilité internationale sortante des étudiants.

Points faibles :

- Le manque de suivi des diplômés et l'absence de données concernant les non-diplômés.
- Les projets et oraux à mettre en valeur dans l'évaluation des étudiants.

Conclusions :

La licence *Biologie et Environnement* offre aux étudiants une spécialisation progressive vers le domaine de l'écologie et la gestion de l'environnement ainsi que vers les métiers de l'enseignement (primaire et SVT en collège-Lycée). Les poursuites d'études en master sont le débouché principal de ces parcours. L'équipe pédagogique est bien structurée, la mise en place du conseil de perfectionnement devrait enrichir le processus d'évaluation déjà engagé en apportant l'avis des professionnels du secteur. Un des points à améliorer reste le suivi du devenir des étudiants (diplômés ou non), ce problème est à considérer à une échelle plus large, celle de l'établissement.

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.